



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE SAINTONGE

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 1 : effectuer les demandes de subventions au profit de la communauté et approuver les plans de financement correspondants en conformité avec les autorisations budgétaires)

Le Président de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge décide de signer avec le Département de la Charente-Maritime :

- Une convention relative à la réalisation d'une action d'insertion en faveur des bénéficiaires du revenu de solidarité active (rSa), pour l'action « Atelier et Chantier d'insertion ». Cette convention fait bénéficier la CDCHS de 82 000 €.

Fait à Jonzac,

Le 10 MARS 2022

Le Président
Claude BELOT

Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex